



CMF réseau en pratique

- Ajouter ou supprimer une structure -

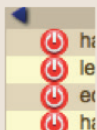
Ajouter une nouvelle structure

Cette fonction est centralisée au niveau de la CMF.

PROCÉDURE À SUIVRE :

- 1) Récupérez les documents officiels auprès de la structure à ajouter.
- 2) Validez son existence et attribuez lui un numéro de matricule CMF unique. (14 caractères commençant par FR...)
- 3) Rendez-vous sur <http://cmf.opentalent.fr/hm/procedure/formulaire>.
Attention, cette page internet est strictement réservée aux responsables des fédérations d'adhésion. Son URL ne doit pas être diffusée.
- 4) Renseignez les informations sur la structure, son président et son directeur musical.
- 5) Cliquez sur le bouton « Transmettre le formulaire ».
- 6) Les services de la CMF recevront alors les informations, les valideront et les transmettront au prestataire 2iOpenservice. Ce dernier pourra ensuite créer l'intranet et le site internet de la nouvelle structure et lui communiquera ses codes d'accès par email.
- 7) La fédération reçoit les codes d'accès et les transmet à la structure.

Supprimer une structure de vos listes

- 1) Cliquez sur le menu « Répertoire du réseau » puis le sous-menu « Structures adhérentes ».
 - La liste de vos structures adhérentes apparaît
- 2)  À la colonne « site web » apparaissent de petites icônes rouges. En cliquant dessus, vous pouvez sortir la structure qui doit l'être.
 - Apparaît alors la fenêtre ci-dessous dans laquelle vous devez renseigner une date de sortie et la raison de sa sortie.

- 3) La structure disparaît alors de la liste des structures. Elle basculera dans l'onglet « Historique des sociétés ayant quitté la fédération ». Ainsi, plus tard, si vous souhaitez la réintégrer, cette opération sera très facile.